



Conseil de ville du 25.06.2026

Motion « Aménagements de la place des Bennelats »

Inaugurée en automne 2024, la place des Bennelats, juxtaposée au Parc du Pré de l'Etang, est une réalisation structurelle plutôt réussie. Elle est le lien entre la vieille ville et l'espace plus commercial que sont l'Esplanade et le magasin Coop. En outre, elle se veut un lieu de détente et de rencontre pour la population.

Depuis presque deux ans, plusieurs interventions orales ont d'ores et déjà été menées par les représentants du peuple lors de différents Conseil de ville bruntrutains. Face au mécontentement de la population, il nous paraît dès lors qu'une motion claire doit être déposée.

Il s'agit ici de repenser :

1. Le positionnement et le revêtement des places de parc.
Les places de parc actuelles, perpendiculaires à la route sont difficiles d'accès. Une fois des véhicules longs stationnés, ceux-ci empiètent sur la chaussée. Ceci rend non seulement la circulation des autres véhicules dangereuse par la réduction de l'espace à disposition, mais représente aussi une prise de risque considérable pour les piétons qui souhaitent traverser la zone piétonne.
Le revêtement actuel desdites places ne donne pas du tout satisfaction étant donné que le gazon au sol n'a jamais donné le rendu souhaité. Ces places de stationnement se gorgent d'eau et sont pratiquement impraticables par temps humide.
La réalisation d'une zone dépose-minute pour les visiteurs de la maison de santé et des médecins sis dans la zone serait une véritable plus-value.
2. L'entretien régulier de la place
Au-delà du choix des aménagements, la qualité et l'attractivité de la place des Bennelats reposent avant tout sur un entretien régulier et soigné. Une maintenance adaptée des espaces verts, du mobilier urbain et des différents aménagements contribue à préserver l'image du site, à garantir son caractère accueillant et à éviter toute impression de négligence ou d'abandon. Un suivi constant permet également de maintenir la qualité paysagère de la place et d'assurer aux habitants un espace public agréable et valorisant.

Par la présente, nous prions donc le Conseil municipal de se pencher sur la prise de mesures afin de finaliser la mise en valeur de cet espace et lui conférer un caractère pleinement parachevé et accueillant.

Le groupe PCSI Porrentruy